

# DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

---

Programme de formation de base diversifiée

Anglais, langue seconde

EXPRIMER DES SENTIMENTS ET DES OPINIONS – COURS 3

ANG-4103-1

Juin 2015

## Table des matières

|  |   |
|--|---|
| <b>Introduction</b> .....  | 2 |
| <b>Contenu de l'évaluation</b> .....                               | 3 |
| <b>Précisions sur le contenu de l'évaluation</b> .....             | 3 |
| Les critères d'évaluation.....                                     | 3 |
| La maîtrise des connaissances .....                                | 3 |
| La pondération .....   | 3 |
| Les savoirs .....  | 4 |
| <b>Spécifications des instruments d'évaluation</b> .....           | 5 |
| L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée..... | 5 |
| La composition de l'épreuve .....                                  | 5 |
| Les outils de collecte de données.....                             | 5 |
| Le matériel autorisé.....  | 5 |
| Les outils de jugement.....  | 6 |
| Le seuil de réussite .....   | 6 |
| La reprise .....   | 6 |

## Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels d'un cours. Elle se fonde sur le programme d'études et sur le cours, mais elle ne peut en aucun cas les remplacer dans la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées depuis le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont prescrites. Par conséquent, elles sont les documents de référence de l'élaboration de toutes les épreuves, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres de formation des adultes et celles de la Banque d'instruments de mesure (BIM) de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (Société GRICS). Une DDE est donc le modèle de multiples versions équivalentes d'épreuves valides à l'échelle de la province<sup>1</sup>.

Par ailleurs, comme le précise la *Politique d'évaluation des apprentissages*, il est essentiel que les adultes sachent ce sur quoi ils seront évalués et ce qui est attendu d'eux<sup>2</sup>. Les DDE et les grilles d'évaluation (contenues dans les instruments d'évaluation) peuvent servir à cette fin.

---

1. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.  
2. *Ibid.*, p. 11.

## Contenu de l'évaluation

| <b>Renseignements généraux</b>  |   |
|---|---|
| <p><b>Domaines généraux de formation<sup>3</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé et bien-être</li> <li>• Médias</li> </ul> <p><b>Domaine d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Langues</li> </ul> <p><b>Famille de situations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'exprimer et exprimer</li> </ul>  | <p><b>Programme d'études</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Anglais, langue seconde</li> </ul> <p><b>Cours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exprimer des sentiments et des opinions</li> </ul>  |
| <b>Éléments essentiels visés par l'évaluation</b>   |   |
| <p><b>Compétences disciplinaires</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Réinvestir sa compréhension des textes</li> <li>3. Écrire et produire des textes</li> </ol>  | <p><b>Catégories de savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances fonctionnelles</li> <li>• Connaissances linguistiques</li> <li>• Connaissances textuelles</li> </ul>   |
| <b>Critères d'évaluation</b>  |   |
| <p><b>Critères d'évaluation de la compétence 2</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1 Démonstration de la compréhension via la démarche de réponse</li> <li>2.2 Utilisation pertinente des connaissances dans une tâche de réinvestissement</li> </ol> <p><b>Critères d'évaluation de la compétence 3</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1 Cohérence du contenu</li> <li>3.2 Formulation claire du message</li> </ol> | <p><b>Maîtrise des connaissances disciplinaires</b></p> <p>La maîtrise des connaissances disciplinaires suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.</p> |

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

## Précisions sur le contenu de l'évaluation

### Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

#### Précisions sur les critères d'évaluation

|   |   |
|---|---|
| 2.1 Démonstration de la compréhension via la démarche de réponse                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprend et interprète des faits, des sentiments, des réactions et des opinions.</li> <li>• Établit des liens entre des faits, des sentiments, des réactions et des opinions.</li> </ul> |
| 2.2 Utilisation pertinente des connaissances dans une tâche de réinvestissement | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisit et utilise une information pertinente.</li> <li>• Adapte le contenu à l'intention de communication et aux destinataires.</li> </ul>  |
| 3.1 Cohérence du contenu  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure et dispose le texte de manière logique.</li> <li>• Respecte les codes et conventions linguistiques.</li> </ul>   |
| 3.2 Formulation claire du message   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise le vocabulaire approprié et orthographe correctement.</li> <li>• Applique les règles de base de la grammaire, de la syntaxe et de la ponctuation.</li> </ul>                     |

### La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

### La pondération

La pondération accordée à l'évaluation des compétences est déterminée conformément au *Cadre d'évaluation des apprentissages* de la formation générale au secteur des jeunes.

Compétence 2, « Réinvestir sa compréhension des textes » : 20 %

Compétence 3, « Écrire et produire des textes » : 80 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

## Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont énumérés ci-dessous. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

- Connaissances fonctionnelles
  - S'exprimer et exprimer
    - S'informer sur des situations sur le plan des sentiments.
    - Comprendre des opinions et des sentiments et en faire part.
    - Comprendre, évoquer et relater des incidents, des événements, des célébrations, des cérémonies ou des expériences.
    - Comprendre et exprimer différents sentiments : complimenter, vanter les mérites, critiquer, reprocher, accuser, admettre, nier, regretter, présenter des excuses, demander pardon ou promettre.
- Connaissances linguistiques
  - Grammaire et syntaxe
    - Verbes et temps (*present perfect* et *present perfect* progressif; *present perfect* ou *prétérit simple*)
    - Attentes (*be supposed to*)
    - Capacité passée (*could, was/were able to*)
  - Vocabulaire
    - Sentiments et opinions
    - Champs d'intérêt et besoins
  - Sémantique
    - Antonymes, synonymes et hétéronymes
    - Verbes à particules séparables
  - Orthographe
    - Règles d'orthographe élémentaires
    - Majuscules et ponctuation
    - Pluriel (mots composés liés par un trait d'union)
- Connaissances textuelles
  - Cohérence et cohésion
    - Construction parallèle (verbes)
    - Conjonctions de subordination (opposition, but)
    - Mots charnières (concession)
  - Organisation des textes
    - Registre de langue
    - Développement du texte et mise en page
    - Contexte
    - Intention de communication
    - Auditoire

## Spécifications des instruments d'évaluation

### L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'évaluation des compétences « Réinvestir sa compréhension des textes » et « Écrire et produire des textes » se tient lors d'une seule séance.

Durée : 120 minutes

### La composition de l'épreuve

La situation d'évaluation est composée de quelques tâches au cours desquelles l'adulte décrit une situation et exprime des sentiments liés à l'expérience relatée. Pour chaque épreuve, l'adulte reçoit jusqu'à trois textes expressifs qui lui servent d'amorce pour produire son propre texte. Les textes écrits qui lui sont fournis comptent environ 300 mots, selon le contexte.

L'adulte :

- lit le texte proposé;
- utilise les amorces proposées dans le *Cahier de l'adulte* pour construire le sens des textes et applique la démarche de réponse pour combiner les informations et les idées tirées des textes avec ses propres idées;
- rédige un texte expressif sous forme de lettre comptant environ 150 mots, à l'exclusion des petits mots comme les articles.

### Les outils de collecte de données

Évaluation des compétences 2 et 3

- Production écrite dans le *Cahier des adultes*.

### Le matériel autorisé

- Dictionnaire anglais\*
- Dictionnaire bilingue\* (anglais et une autre langue)
- Grammaire anglaise publiée\*
- Dictionnaire de synonymes\*

\* Version papier seulement.

### Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Réinvestir sa compréhension des textes » et « Écrire et produire des textes », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte<sup>4</sup>. Les grilles sont annexées au *Guide de correction et d'évaluation* et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

- Excellent
- Très bien
- Bien
- Faible
- Très faible

### Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve.

### La reprise

L'épreuve doit être reprise en entier.

---

4. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.



*Éducation  
et Enseignement  
supérieur*

Québec 